

BibliothèqueS de droit

LE DEVENIR JURIDIQUE DE LA DIGNITÉ

Une étude de la Charte africaine
des droits de l'homme et des peuples

Martial Manet

Martial Manet

Malgré son origine philosophique et son indépassable indétermination, la dignité est incontestablement devenue une notion phare du droit international des droits humains. S'il existe de nombreuses et excellentes études juridiques sur la notion de dignité, aucune n'a, jusqu'à présent, analysé celle-ci dans le contexte spécifique de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Telle est l'ambition de cet ouvrage.

Adoptée en 1981, la Charte africaine est le traité fondateur du droit africain des droits humains. Au-delà des droits et des devoirs qu'elle énonce, elle reflète également l'histoire du continent et traduit un combat politique pour l'émancipation et l'affirmation d'une philosophie et d'une anthropologie singulières.

Le devenir juridique de la dignité dans la Charte africaine s'inscrit dans cette historicité propre. Sa place et sa signification dans l'économie générale du texte de 1981 se démarquent ainsi fortement de celles que lui accordent les autres traités de protection des droits humains.

Martial Manet est doctorant contractuel en droit à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il est également titulaire d'un master de philosophie contemporaine obtenu à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm.

ISBN : 978-2-343-17344-3
17,50 €



LE DEVENIR JURIDIQUE DE LA DIGNITÉ
Une étude de la Charte africaine
des droits de l'homme et des peuples



LE DEVENIR JURIDIQUE DE LA DIGNITÉ

Une étude de la Charte africaine
des droits de l'homme et des peuples

BibliothèqueS de droit

L'Harmattan